

**Mandat pour :**

**"Mener une analyse pertinente sur le plan politique et fondée sur des données probantes des causes profondes de l'inégalité entre les sexes qui entretiennent la violence à l'égard des femmes et des filles au Burundi, tout en perpétuant une dynamique de genre inéquitable et des obstacles à leur participation".**

**Programme : PRGI097**

**Nom du projet : UNPBF-Bakenyezi Dukenyerere Amahoro  
(Code du projet : PRJ1701)**

\$



## I. Tableau récapitulatif

Projet	UNPBF - Bakenyezi Dukenyerere Amahoro
Phase du projet	2023 à 2025
Objectif de l'étude	L'objectif général de l'étude est d'évaluer la situation actuelle des inégalités entre les sexes qui conduisent à la violence contre les femmes et les filles au Burundi afin d'ouvrir la voie à des possibilités de mobiliser le gouvernement et d'autres partenaires pour donner la priorité à l'intégration des questions de normes et de pratiques de genre dans la formulation des politiques et des lois et dans la programmation. Les recommandations devraient conseiller Christian Aid et ses partenaires sur les approches appropriées à suivre pour promouvoir et soutenir l'équité et l'égalité entre les sexes tout en soulignant les raisons de la sous-représentation des femmes dans les espaces publics, leur expérience de la violence et de l'exclusion. Le rapport devrait également proposer des stratégies pratiques à adopter pour formuler des recommandations politiques en faveur de la promotion des femmes au niveau des ménages, de la communauté et du pays.
Méthodologie primaire	L'étude comportera des éléments quantitatifs et qualitatifs conformes aux normes de Christian Aid.
Dates de début et de fin	6 novembre au 5 décembre 2023
Présentation du rapport	Vendredi 8 décembre 2023

## 2. Contexte et justification de l'étude

Les femmes du Burundi vivent dans une culture patriarcale où les normes conservatrices en matière de genre prospèrent. Cela favorise une culture de la violence à l'égard des femmes, tant dans le domaine privé que public, et réduit l'espace dont disposent les femmes pour exprimer leurs préoccupations, depuis le foyer jusqu'au niveau national. Bien que le quota de 30% de participation des femmes soit respecté à l'Assemblée nationale, seuls 9% des chefs de collines ( ) sont des femmes à Ruyigi, tandis que les membres des conseils collinaires ( ) sont à 20% des femmes. A Rutana, les femmes représentent 8% des chefs de village et 24% des membres des conseils de village (CENI, 2022). Au niveau des conseils communaux de Ruyigi et de Rutana, les femmes représentent 32% des dirigeants. Cependant, leur participation n'est pas significative car les voix masculines ont traditionnellement plus de poids. Les jeunes femmes rapatriées chefs de famille courent un risque accru de marginalisation politique en raison de facteurs intersectionnels discriminatoires, car les structures de direction aggravent l'isolement politique qui s'exprime généralement selon les lignes des partis politiques. Les comités communaux de développement communautaire (CCDC), y compris les élus communaux, ne sont pas en mesure d'utiliser correctement les indicateurs de genre comme outil de planification et de suivi et d'évaluation (USAID, 2017), ce qui se traduit par des budgets locaux aveugles aux questions de genre et incapables de répondre aux besoins et aux droits des femmes. La fracture numérique est prononcée : 1,5 % des femmes sont en mesure d'utiliser l'internet (93 % de moins que dans les pays voisins (USAID, 2020)). Les utilisateurs d'Internet



ont augmenté de 452 000 (+39%) et 160 000 utilisateurs de médias sociaux (+30%) entre 2020 et 2021 (portail Datar, 2021), ce qui représente d'importantes opportunités émergentes pour remettre en question les stéréotypes de genre et renforcer la voix civique des femmes.

**Les rôles traditionnels des hommes et des femmes :** Au niveau des ménages, les problèmes liés au leadership féminin n'ont pas encore été résolus, la division du travail entre les sexes reléguant la plupart des femmes aux tâches ménagères. Les normes sociales, les rôles de genre et les soins non rémunérés entravent de manière disproportionnée les ambitions politiques des femmes. Par exemple, des expressions locales telles que "Umukobwa nta mwana" (une fille n'est pas un vrai enfant), "Umurundikazi n'uwo guteka" (la femme burundaise est faite pour cuisiner) et "Diporome y'umukobwa ni umugabo" (les diplômés des jeunes femmes sont ceux de leurs maris) compliquent le concept d'égalité des sexes et compromettent ainsi les efforts déployés pour lutter contre les inégalités sociales persistantes entre les hommes et les femmes. Traditionnellement, les hommes sont impliqués dans les activités liées à la production, afin de générer des profits financiers, et il est donc évident que le manque d'accès aux ressources financières entrave la liberté économique et l'influence politique des femmes.

**Obstacles financiers :** La participation à la vie politique est coûteuse et les femmes burundaises sont rarement indépendantes financièrement pour couvrir les frais de campagne et d'élection d'une carrière politique, ce qui est encore plus difficile pour les femmes déplacées. La terre est une ressource financière importante qui a permis aux hommes de se payer une carrière politique, car elle fournit les garanties nécessaires pour accéder aux crédits et au soutien financier. Les normes patriarcales font que les femmes mariées ont besoin de l'approbation de leur mari et les femmes célibataires de l'approbation de leurs parents pour s'engager au-delà des tâches domestiques, avec des restrictions financières et des responsabilités de garde d'enfants qui limitent le leadership dans la prise de décision et les processus politiques. À cela s'ajoute le fait qu'il n'existe pas de lois formelles accordant aux femmes le droit à l'héritage et à la propriété, ce qui limite leur accès au crédit, car les garanties exigent souvent des collatéraux tels qu'un titre de propriété. Sur les 80,2 % de Burundais qui possèdent des terres, seuls 17,7 % sont des femmes (Afrobarometer, 2015). De nombreuses femmes rapatriées rencontrent des difficultés juridiques concernant la propriété foncière, en particulier si leurs maris sont par exemple décédés en exil.

Suite aux élections générales prévues en 2025, le projet Bakenyenzi Dukenyere Amahoro a obtenu un financement qui est en partie conçu pour aider les femmes de Ruyigi et Rutana (dont 50 % de femmes, 20 % de jeunes, 30 % de rapatriés et 5 % de personnes déplacées) à transformer les normes sociales/de genre nuisibles au sein de leurs ménages et de leurs communautés et à adopter de nouvelles approches pour l'égalité des sexes. L'action s'appuiera sur des stratégies culturelles, médiatiques et communautaires pour remettre en question les dynamiques de pouvoir inégales et améliorer la compétitivité des femmes dans les espaces publics. Cette étude sera menée pour la société civile, les ONG locales, les chefs religieux et le gouvernement afin d'identifier les zones de turbulence potentielles et les causes profondes des normes socioculturelles et de genre qui sont conflictuelles par nature et qui empêchent les femmes burundaises de jouir légitimement de leur liberté d'utiliser leur potentiel et de participer pleinement aux espaces publics.





Alors que le Burundi se lance dans la restauration des relations diplomatiques régionales et internationales tout en faisant campagne pour l'augmentation des investissements et la reprise économique au cours de la période post-électorale de 2020, il est plus que nécessaire de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour tirer parti de ces efforts, afin que la participation des femmes soit comparable à celle des autres femmes de la région. Pour y parvenir, il est nécessaire de veiller à ce que leur voix et leur inclusion soient assurées dans tous les secteurs de la vie, jusqu'aux élections générales de 2025. Christian Aid souhaite donc que tous les efforts soient combinés en favorisant les alliances de partenariat avec le gouvernement et toutes les autres organisations partenaires qui investissent dans l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes afin de conduire les citoyens burundais vers l'équité et l'égalité des sexes durables. L'étude produira une approche holistique bien formulée et une analyse contextuelle minutieuse qui permettra à Christian Aid et à ses partenaires de renforcer la composante de l'autonomisation des femmes au Burundi en général et dans ses zones d'intervention en particulier.

### 3. Les parties prenantes

Les principaux partenaires de l'initiative sont les suivants :

- Les communautés : Il s'agit des femmes leaders, des femmes déplacées et rapatriées, des Bashingantahe, des jeunes femmes et des hommes qui constituent la majeure partie des groupes cibles de Christian Aid à Ruyigi et Rutana. Ils sont les bénéficiaires et les propriétaires légitimes des investissements du projet PBF - Bakenyezi Dukenyerere Amahoro.
- Les membres et représentants d'associations et de réseaux dirigés par des femmes, le Forum national des femmes et les dirigeantes locales.
- Les institutions religieuses et les organisations confessionnelles : Ces établissements sont basés sur la communauté et ont une grande influence sur les personnes qu'ils servent. Ils occupent une position stratégique et leur mandat leur permet d'établir un lien direct avec les bénéficiaires de Christian Aid. Leurs actions ont un effet durable.
- Le Ministère de la Solidarité Nationale, des Affaires Sociales, des Droits de l'Homme et du Genre qui est en charge de la Direction Provinciale de la Famille et du Développement Social (DPDFS).
- La société civile : Organisations locales et autres organisations communautaires qui travaillent avec les communautés, telles que Youth Empowerment and Leadership Initiative (YELI), Réseau Femme et Paix (RFP), Dushirehamwe et Concertation des Collectifs des Associations Féminines de la Région des Grands Lacs (COCAFEM/GL).
- Le pouvoir législatif (députés et sénateurs) : Ils votent les lois qui ont des implications sur la liberté, l'autonomie et le développement des personnes.
- Le pouvoir judiciaire : Le ministre et les chefs de département du ministère de la justice, le bureau du président de la Cour suprême, la Cour suprême et la Haute Cour, les principaux magistrats, les avocats du gouvernement et les juges. Ils font respecter la loi. Ils sont chargés de la mise en œuvre de toutes les politiques, lois et règlements qui ont une incidence sur la vie des personnes que Christian Aid essaie d'équiper, d'enseigner et de développer.

Ⓢ



Alors que le Burundi se lance dans la restauration des relations diplomatiques régionales et internationales tout en faisant campagne pour l'augmentation des investissements et la reprise économique au cours de la période post-électorale de 2020, il est plus que nécessaire de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour tirer parti de ces efforts, afin que la participation des femmes soit comparable à celle des autres femmes de la région. Pour y parvenir, il est nécessaire de veiller à ce que leur voix et leur inclusion soient assurées dans tous les secteurs de la vie, jusqu'aux élections générales de 2025. Christian Aid souhaite donc que tous les efforts soient combinés en favorisant les alliances de partenariat avec le gouvernement et toutes les autres organisations partenaires qui investissent dans l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes afin de conduire les citoyens burundais vers l'équité et l'égalité des sexes durables. L'étude produira une approche holistique bien formulée et une analyse contextuelle minutieuse qui permettra à Christian Aid et à ses partenaires de renforcer la composante de l'autonomisation des femmes au Burundi en général et dans ses zones d'intervention en particulier.

### 3. Les parties prenantes

Les principaux partenaires de l'initiative sont les suivants :

- Les communautés : Il s'agit des femmes leaders, des femmes déplacées et rapatriées, des Bashingantahe, des jeunes femmes et des hommes qui constituent la majeure partie des groupes cibles de Christian Aid à Ruyigi et Rutana. Ils sont les bénéficiaires et les propriétaires légitimes des investissements du projet PBF - Bakenyezi Dukenyerere Amahoro.
- Les membres et représentants d'associations et de réseaux dirigés par des femmes, le Forum national des femmes et les dirigeantes locales.
- Les institutions religieuses et les organisations confessionnelles : Ces établissements sont basés sur la communauté et ont une grande influence sur les personnes qu'ils servent. Ils occupent une position stratégique et leur mandat leur permet d'établir un lien direct avec les bénéficiaires de Christian Aid. Leurs actions ont un effet durable.
- Le Ministère de la Solidarité Nationale, des Affaires Sociales, des Droits de l'Homme et du Genre qui est en charge de la Direction Provinciale de la Famille et du Développement Social (DPDFS).
- La société civile : Organisations locales et autres organisations communautaires qui travaillent avec les communautés, telles que Youth Empowerment and Leadership Initiative (YELI), Réseau Femme et Paix (RFP), Dushirehamwe et Concertation des Collectifs des Associations Féminines de la Région des Grands Lacs (COCAFEM/GL).
- Le pouvoir législatif (députés et sénateurs) : Ils votent les lois qui ont des implications sur la liberté, l'autonomie et le développement des personnes.
- Le pouvoir judiciaire : Le ministre et les chefs de département du ministère de la justice, le bureau du président de la Cour suprême, la Cour suprême et la Haute Cour, les principaux magistrats, les avocats du gouvernement et les juges. Ils font respecter la loi. Ils sont chargés de la mise en œuvre de toutes les politiques, lois et règlements qui ont une incidence sur la vie des personnes que Christian Aid essaie d'équiper, d'enseigner et de développer.



- Le ministère de l'intérieur et du développement communautaire qui comprend les autorités locales : Il s'agit de structures administratives à différents niveaux : province, commune, zone, village (ménage) à Ruyigi et Rutana.
- L'exécutif : les bureaux du président et du vice-président, les différents ministres, les secrétaires permanents et les chefs de département concernés. Ils assument la gouvernance au niveau supérieur (niveau national). Leurs décisions ont l'influence de l'exécutif et ont donc une grande influence sur ce que les deux autres niveaux de gouvernement ci-dessus font au quotidien.
- La Commission électorale indépendante, tant au niveau national que provincial, à Ruyigi et Rutana.
- L'organe représentatif de l'institution d'Abahuzza (cohésion sociale) à Ruyigi et Rutana.
- Toute autre personne jugée nécessaire par le consultant.

#### 4. Type d'étude et informations clés

Il s'agit d'une analyse situationnelle visant à conseiller les partenaires de Christian Aid Burundi sur les approches stratégiques permettant de diriger ses efforts de paix et d'autonomisation des femmes d'une manière plus efficace tout en favorisant les alliances de partenariat avec le gouvernement du Burundi et la société civile,

les institutions religieuses/confessionnelles et toute autre organisation, y compris les agences des Nations unies. L'étude cherche à identifier les lacunes et les domaines de collaboration avec le gouvernement de manière à ce que les questions de plaidoyer, de paix et de genre soient mieux abordées. L'étude vise également à établir les causes profondes des inégalités entre les hommes et les femmes au Burundi. Il s'agit ici de donner un sens à la violence soutenue à l'encontre des femmes et des filles, et aux raisons de leur exclusion de la prise de décision au niveau des ménages, des communautés et du pays. Afin de remplir les tâches principales et les termes de référence spécifiques décrits dans les TDR, il est prévu que le consultant devra collecter et analyser les informations requises dans le présent document. Au cours de l'exécution de cette tâche, le consultant sera encouragé à faire preuve de suffisamment d'ingéniosité pour envisager toute autre source d'information en dehors de la liste des objectifs d'information décrits dans le document TOR. Cette liste n'est qu'indicative des types d'informations nécessaires, et il est très probable qu'il existe d'autres objectifs d'information en dehors de cette liste qui ajouteraient de la valeur au rapport s'ils étaient pris en considération.

#### 5. But et objectifs de l'étude

**5.1 Objectif :** évaluer la compréhension qu'a le gouvernement des normes et des pratiques en matière d'égalité entre les hommes et les femmes et la manière dont il est lié aux institutions partenaires (ONG, société civile, institutions religieuses/confessionnelles et agences des



Nations unies) qui cherchent à promouvoir les questions d'émancipation des femmes. La recherche prendra également en compte l'existence de structures communautaires impliquées dans la gestion des conflits au sein de la communauté.

Des recherches approfondies seront menées sur les causes profondes de l'inégalité entre les hommes et les femmes afin de donner un sens à la violence persistante à l'encontre des femmes et des filles et aux raisons de leur exclusion de la prise de décision au niveau des ménages, de la communauté et du pays.

Enfin, l'étude conseillera Christian Aid et ses partenaires sur ce qu'il convient de faire pour se placer dans une position d'influence qui favorise les entreprises collaboratives telles que le plaidoyer, la construction de la paix, l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

Le consultant retenu devra rassembler les informations nécessaires pour fournir la base de recommandations sur le soutien à apporter au gouvernement dans ses efforts d'autonomisation des femmes. Cette étude sera réalisée en étroite collaboration avec COCAFEM/GL (le détenteur du budget de ce travail) et ses points de référence sont les ministères du gouvernement qui s'occupent du genre, de l'autonomisation des femmes et des communautés, de la consolidation de la paix, de la cohésion sociale et de la résolution des conflits au sein des communautés. Il sera également fait référence aux agences des Nations unies ayant pour mandat de promouvoir la construction de la paix dans le pays, aux institutions religieuses, à la société civile et à toute autre organisation dont les interventions portent sur l'égalité des sexes et le plaidoyer. L'organe législatif du gouvernement, le pouvoir judiciaire et les structures exécutives du gouvernement feront partie intégrante des organes à consulter si l'on veut produire un rapport de qualité. Fondamentalement, le rapport doit être produit de telle sorte que tous les efforts d'autonomisation des femmes qui seront déployés à l'avenir soient guidés par le document.

## 5.2 Objectifs de l'étude :

- ✓ Identifier de manière générale les relations entre les acteurs étatiques et non étatiques et la manière dont ils peuvent apporter une réponse coordonnée à un partenariat fructueux dans le but d'influencer et de s'engager en faveur des infrastructures et des systèmes d'équité et d'égalité entre les hommes et les femmes.
- ✓ Saisir les aspects des normes et pratiques de genre ancrées dans les pratiques socioculturelles et le système de croyances du Burundi qui sont à l'origine d'une dynamique de genre inéquitable et d'obstacles à la participation.
- ✓ Identifier les possibilités d'établir de meilleurs liens/relations avec le gouvernement par l'intermédiaire de ses ministères chargés de l'égalité des sexes et de la consolidation de la paix, utiles pour remettre en question les normes conservatrices en matière d'égalité des sexes.
- ✓ Examiner l'environnement politique influençant les partenariats du gouvernement avec des organisations, des entreprises et d'autres entités et évaluer s'il est susceptible d'entraver les progrès dans le cas d'opérations conjointes.
- ✓ Fournir des recommandations sur la manière dont Christian Aid pourra influencer la prise de décision au sein du gouvernement et des autorités locales en faveur de l'égalité des sexes.
- ✓ Ouvrir des liens et des canaux de communication que Christian Aid et ses partenaires peuvent utiliser pour plaider en faveur de diverses questions conduisant à l'harmonie entre les sexes au cours de la formulation des politiques.



- ✓ Évaluer les avantages concurrentiels/comparatifs de Christian Aid, recommander des moyens de maximiser les bénéfices pour le bien-être des femmes et des communautés pauvres, et la nécessité d'une coexistence pacifique et d'une harmonie sociale/entre les sexes.
- ✓ Montrer comment Christian Aid et ses partenaires peuvent travailler de la manière la plus efficace avec le gouvernement pour intégrer la paix, le genre et l'autonomisation des femmes à tous les niveaux de prise de décision et dans les communautés.
- ✓ Élaborer un cadre permettant d'engager les différentes entités gouvernementales concernées par l'équité et l'égalité entre les sexes dans d'éventuelles initiatives d'autonomisation des femmes.

## 6. Méthodologie

Il est prévu que le consultant utilise une série d'approches méthodologiques quantitatives et qualitatives dans le cadre de cette analyse, différentes approches étant utilisées pour différents objectifs d'information. Il est très important que l'étude utilise une approche hautement participative et "pro-pauvres". La liste suivante présente les attentes minimales pour la réalisation de cette analyse :

- Recherche documentaire : un examen des publications, rapports, sites web, statistiques et autres documents pertinents existants devrait constituer une base d'informations générales sur le marché et contribuer à orienter les phases de collecte de données primaires.
- Collecte de données qualitatives par le biais d'entretiens approfondis, de groupes de discussion et d'observations sur place. Au minimum, 20 entretiens approfondis doivent être menés avec des hauts fonctionnaires des ministères et départements ciblés et leurs partenaires. Le chercheur veillera à ce que les opinions soient recueillies auprès de membres masculins et féminins des ministères cibles, des ONG, de la société civile, des institutions religieuses/confessionnelles et des agences des Nations unies.
- Recherche et analyse quantitatives : il est prévu que le consultant recueille des données primaires par le biais d'entretiens approfondis avec des femmes leaders au sein du gouvernement local, des femmes déplacées et rapatriées, des membres de l'équipe de cohésion sociale (Abahuza) à Ruyigi et Rutana, dans le but d'établir des faits sur les facteurs affectant l'autonomisation, l'inclusion et la participation des femmes.

Par le biais d'actions de lobbying et de relations personnelles, le consultant travaillera avec des responsables gouvernementaux privilégiés qui sont favorables à ce processus de collecte de données, afin d'obtenir la meilleure précision et la meilleure pertinence possibles des informations recueillies.

### Questions préliminaires

- Quelles sont les parties prenantes (aux niveaux macro, méso et micro : niveaux national/provincial, communal et communautaire) qui participent aux systèmes d'égalité et d'équité entre les femmes et les hommes et qui les influencent ? Quelle influence exercent-ils sur les pratiques et les normes en matière de genre dans les communautés et comment peuvent-ils être utilisés dans les programmes d'égalité et d'équité entre les femmes et les hommes pour faire progresser les bonnes pratiques ?

Ⓟ



- Dans le but d'apporter une réponse commune aux questions d'équité et d'égalité entre les hommes et les femmes, comment leur collaboration serait-elle décrite ? (Examinez les niveaux macro, méso et micro).
- Quelles sont les pratiques et attitudes préjudiciables concernant les normes de genre qui constituent la source de l'inégalité entre les sexes et des obstacles à la participation des femmes ? (Examinez les niveaux macro, méso et micro).
- Comment les normes et les pratiques en matière de genre favorisent-elles ou entravent-elles le leadership des femmes et leur rôle dans la prise de décision au sein de la société ?
- Quelles sont les meilleures options pour créer des relations solides avec le gouvernement aux niveaux national, provincial et communal et pour proposer des approches permettant de résoudre les problèmes liés aux normes de genre ?
- L'égalité entre les femmes et les hommes est-elle favorisée par les politiques gouvernementales ? Que peut-on faire de plus pour inciter le gouvernement et ses partenaires à prendre en compte l'égalité entre les femmes et les hommes lors de la prise de décision ?
- Comment les normes et pratiques en matière de genre influencent-elles la formulation des politiques au Burundi ? Quels exemples de documents politiques et de lois sont influencés par les normes et pratiques traditionnelles des communautés burundaises ?
- Comment Christian Aid et ses partenaires peuvent-ils travailler de la manière la plus efficace avec le gouvernement, la communauté, l'organisation de la société civile et d'autres parties prenantes identifiées pour intégrer la paix, le genre et l'autonomisation des femmes à tous les niveaux de prise de décision et dans les communautés ?

## 7. Rôles et responsabilités

### 7.1 Rôles et responsabilités du consultant

- Établir des contacts de travail avec toutes les parties prenantes concernées ;
- Examiner les documents existants, y compris les propositions de projets et autres documents et rapports pertinents ;
- Préparer et soumettre un CV et une proposition d'étude comprenant une offre financière ;
- Préparer les outils de recherche et soumettre une copie pour validation
- Évaluer l'environnement institutionnel tel que les documents de politique gouvernementale régissant les partenariats avec les ONG, les institutions locales, les organismes de recherche et de développement, les organisations professionnelles, etc ;
- Entreprendre des entretiens approfondis avec les ministères concernés, les fonctionnaires locaux, les organisations communautaires et confessionnelles, les agences des Nations unies, le pouvoir législatif, le pouvoir judiciaire et le pouvoir exécutif afin d'obtenir des informations précieuses et pertinentes.
- Lors des consultations, procéder à une analyse de la situation afin d'identifier les lacunes et les domaines de collaboration avec le gouvernement dans les domaines de la défense des droits, du genre et de l'autonomisation des femmes ;
- Proposer un aperçu des avantages attendus de la mise en œuvre des partenariats recherchés ;
- Préparer et soumettre le projet de rapport d'étude pour examen, retour d'information et validation ;



- Soumettre le rapport final de l'étude en version papier et électronique, en anglais et en français.

## 7.2 Rôles et responsabilités du COCAFEM/GL

- Faciliter les déplacements pour le travail sur le terrain.
- Organiser des réunions avec les parties prenantes concernées.
- Faciliter et communiquer avec les fonctionnaires concernés chaque fois que cela est nécessaire.
- Fournir tout le soutien nécessaire (à la fois logistique et financier) au consultant afin de garantir que le travail est effectué en temps voulu et dans le respect des normes établies.
- Déboursier et payer les honoraires des consultants conformément à l'accord.
- COCAFEM/GL sera le point de contact pour l'ensemble du processus et assurera la liaison avec Christian Aid afin de garantir que des recherches de qualité sont menées et aboutissent à une conclusion logique.

## 8. Le rapport d'étude

Le consultant doit fournir un rapport complet et clairement structuré, en anglais et en français, qui pourrait servir de base à la rationalisation et à la justification de la mise en place de nouveaux partenariats avec le gouvernement en ce qui concerne les normes de genre et l'autonomisation des femmes.

Le document doit au minimum développer et fournir des réponses documentées et spécifiques aux questions soulevées dans les présents termes de référence, aux informations générales pertinentes et à toute autre observation et information jugée pertinente selon l'avis raisonnable des consultants. Toutes les sources de données utilisées dans la préparation du document doivent être clairement identifiées. Lorsque des hypothèses ont été formulées, elles doivent être explicitées. Le rapport d'étude devrait inclure une liste de stratégies proposées que Christian Aid et ses partenaires devraient envisager pour approfondir les initiatives d'autonomisation des femmes et établir des partenariats efficaces avec le gouvernement dans ce domaine.

Le rapport d'étude final sera soumis à COCAFEM/GL au plus tard le 2<sup>nd</sup>, 2023 à 12 heures.

## 9. Aptitudes/compétences et qualifications du consultant

- ✓ Possibilité d'entrer en contact avec le ministère de l'intérieur et du développement communautaire et ses bureaux auxiliaires des autorités locales basés à Ruyigi et Rutana.
- ✓ Connaître le système judiciaire ou avoir des relations notoires avec le système judiciaire burundais.
- ✓ Être titulaire d'une maîtrise en droit, en études sur la paix, en développement international ou dans tout autre domaine pertinent, ou avoir exercé le droit en tant que magistrat ou avoir été un conférencier universitaire reconnu dans le domaine social, le développement international, les études sur la paix et tout autre sujet connexe. Cet aspect indique clairement que le candidat a des liens avec le pouvoir judiciaire et l'organe législatif du pays.



- ✓ Capacité à établir une relation de collaboration avec l'Ohio State University, une institution universitaire basée aux États-Unis qui a accepté de travailler en partenariat avec une institution locale pour étudier ces questions sociales et proposer de nouvelles approches en matière d'égalité et d'équité entre les hommes et les femmes.
- ✓ Connaître le secteur des ONG humanitaires.
- ✓ Bonne connaissance du contexte local.
- ✓ Bonne capacité d'analyse et de résolution de problèmes.
- ✓ Il doit posséder des compétences en matière de rédaction et de communication.

## 10. Critères d'évaluation

Les critères à remplir par les consultants sont classés en deux catégories : techniques et financiers.

10.1 Document d'offre d'évaluation technique	
N°	Description
1	Soumission d'une lettre de manifestation d'intérêt adressée au président de la COCAFEM GL
2	Document d'identification fiscale (NIF)
3	Attestation fiscale de non-rédevabilité valide (Fiscal certification)
4	Compétences requises démontrables pour les membres (CV des membres titulaires d'un master dans un domaine pertinent tel que le droit, le genre, les statistiques, les études sur la paix, le développement international ou tout autre domaine pertinent).
5	Expérience dans la conduite d'études de haut niveau (recherche ou évaluation - exemples requis)
6	Expertise dans la conduite de recherches ou d'études dans le domaine de cette étude
7	Résultats attendus et calendrier de la recherche ou des études
8	Solides compétences en matière de valeur technique ou de rédaction de propositions (approche et méthodologie)
9	Minimum 3 références pour des études similaires (préférence pour le secteur des ONG humanitaires)
10	Outils de recherche ou d'étude à valider
11	Extrait du casier judiciaire (Police clearance document form for the team from Police)
12	Bonne compréhension des objectifs de l'étude
13	Acceptation de soumettre le rapport final de l'étude en version papier et électronique, en anglais et en français.
14	Connaissance du système judiciaire burundais
10.2 Évaluation de l'offre financière	
	La meilleure offre technique sera associée, sans s'y limiter, à la meilleure offre financière. L'offre financière doit être détaillée pour répondre à tous les besoins de l'étude.



## 11. Calendrier

Cette étude débutera le 6 novembre<sup>th</sup>, 2023, et s'achèvera le 5 décembre 2023. Il faudra environ 1 mois pour la mener à bien.

## 12. Documents

Le consultant est libre de demander tous les documents pertinents associés à la tâche, par exemple les propositions de projet, les rapports de projet/programme, les déclarations de capacité de Christian Aid et de COCAFEM/GL, etc.

COCAFEM/GL



Signataire autorisé :

Date : le 12/10/2023

SINZINKAYO PASCASIE  
2<sup>ème</sup> Vice-Présidente

Nom (en caractères

d'imprimerie)

